

## Conseils généraux pour l'élaboration de clauses contractuelles

- ❖ Exigences méthodologiques à inclure dans les clauses contractuelles
  - ❖ Application des principes établis de structuration des jeux de données
  - ❖ Application des préconisations pour la description de métadonnées
  - ❖ Rappel des informations minimales attendues dans les métadonnées
  - ❖ Application des préconisations pour la description du protocole utilisé
  - ❖ Respect rigoureux des protocoles d'observation utilisé
  
- ❖ Exigences techniques à inclure dans les clauses contractuelles pour l'acquisition de nouvelles données
  - ❖ Livraison des données dans un format conforme au format de fichier DEPOBIO (v2.0)
  - ❖ Utilisation privilégiée d'un protocole d'observation ou de suivi pour produire des données protocolées qualitatives, réutilisables et pertinentes
  - ❖ Description détaillée des protocoles d'observation ou de suivi utilisés et des variations potentielles de son application
  - ❖ Renvoi privilégié au référentiel national des protocoles et méthodes **CAMPanule**

## Préconisations auprès des producteurs de données

- ❖ Préconisations pour les campagnes de terrain
  - ❖ Renseigner les métadonnées de la manière la plus complète possible pour améliorer la visibilité des acteurs et des données, et en faciliter la réutilisation.
  - ❖ Noter les informations minimales attendues dans les métadonnées avant de se rendre sur le terrain
  - ❖ Utiliser directement, lorsque c'est possible, les listes de valeurs attendues et le référentiel taxonomique en vigueur (TAXREF v13) dans DEPOBIO pour éviter les correspondances (mapping) a posteriori.